

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 26/1 (1999)

DOI: 10.11588/fr.1999.1.47306

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.



Die Hg.in kündigt »eine Parallel-Biographie über Friedrich Barbarossa und Heinrich II. von England« an (S. 374). Man darf gespannt sein, wie sie dort die zahlreichen Anregungen und Ergebnisse der Einzelaufsätze verwertet, die der vorgestellte Sammelband bietet; ist dieser doch eher Indiz für begrenzte Vergleichbarkeiten. Als Synchronschwimmen oder auch Parallel-Slalom wird man die Ergebnisse der Mediävistik auch weiterhin sicher nicht präsentieren wollen, und der sprichwörtliche Blick über den eigenen Zaun ist sicher stets zu empfehlen. Aber hat er bislang wirklich gefehlt?

Kurt-Ulrich JÄSCHKE, Saarbrücken

Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa, hg. von Otto Gerhard OEXLE und Werner PARAVICINI, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1997, 462 p., ill. (Veröffentlichung des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 133).

Trente-cinq personnes entouraient Mr et Mme Werner pour fêter les soixante-dix ans de l'ancien Directeur de l'Institut historique allemand de Paris, le 21 février 1994. A cette occasion, sur les bords du lac bavarois de Tegernsee, tout près du lieu choisi par le jubilaire pour vivre une fertile retraite au milieu de ses livres, un colloque se tenait en son honneur sur un thème qui est l'objet du prochain livre de K. F. Werner: la noblesse. On sait déjà que l'ouvrage s'intitulera: »Naissance de la noblesse. L'essor des élites politiques en Occident«. Ce thème avait été choisi par deux amis, les actuels directeurs de l'Institut Max-Planck pour l'histoire de Göttingen, O. G. Oexle, et de l'Institut historique allemand de Paris, W. Paravicini. Il ne pouvait être question de traiter de tout, ni de faire venir à la fois ceux que le sujet retenu désignait pour intervenir, et les amis du couple. Il fallut limiter le nombre des invités et le sujet. Il devait être question du Moyen Age (avec un peu des Temps modernes), de la France surtout (avec une pointe d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre), de la fonction et de la représentation de la noblesse, au grand dam d'autres aspects également intéressants. A en juger par la conclusion qui est de la plume de K. F. WERNER, on aurait tout aussi bien pu lui faire plaisir en retenant le prince pour thème. Après tout, dans la bibliographie de l'intéressé, princes et principautés ont une part importante, la noblesse venant en second. La noblesse carolingienne et robertienne, qu'il a si souvent abordée, était plutôt observée sur le plan politique et familial (généalogies, mariages). Il fallait choisir. En retenant le mot latin pour le titre, les éditeurs signifièrent d'une certaine manière que le livre n'est pas unilingue; pour répondre aux habitudes bilingues du destinataire, les articles sont donnés en allemand et en français. Est-il nécessaire de rappeler que le volume de Mélanges, qui fêtait ses 65 ans, était entièrement en français? Treize communications, de longueur très variable (de treize à soixante-seize pages), sont proposées; nous allons en donner brièvement le contenu ou les intentions.

Il fallait définir la noblesse autant que faire se pouvait, comprendre comment elle se transmettait ou s'acquerrait, ce qu'il en était à différentes périodes et à divers endroits. Jean DURLIAT, rappelle ce que furent »les fonctions publiques de la noblesse gallo-franque (481-561)« (p. 193-215). On a reconnu les dates proposées qui englobent les règnes de Clovis et de son fils Clotaire I<sup>er</sup>. J. Durliat s'appuie sur les trois éléments de la définition intemporelle de la noblesse: richesse, service de l'Etat, hérédité des charges; on dira ailleurs, richesse, pouvoir, naissance. La noblesse sénatoriale romaine existe encore en Gaule sous les Mérovingiens, on le sait, et M. Heinzemann qui a étudié et présenté l'épiscopat en sait quelque chose. Le noble partage son temps entre l'activité publique et »la recherche de l'épanouissement individuel dans le calme«, *negotium* et *otium*. Les Francs introduisent une noblesse à leur tour. Eux aussi reçoivent des biens qui constituent leur richesse, servent le roi et l'Etat, à l'armée surtout, et transmettent leurs fonctions. Autres problèmes posés: l'accès à la noblesse, avec ou sans l'aide du roi, soumission totale ou opposition au souve-



rain. En tout cas le roi mérovingien conserve la noblesse gallo-romaine et renforce la noblesse franque. Parlera-t-on de noblesse ou d'aristocratie? Le second terme est commode quand on craint des comparaisons avec la noblesse »féodale«, mais qu'on le veuille ou non il y a eu toujours une noblesse, avec d'immuables caractères fondamentaux et d'infinies nuances selon les temps et les lieux. Pour ce même sixième siècle, Grégoire de Tours devient une source fondamentale pour la présentation des nobles mérovingiens. Mais Martin HEINZELMANN (»Adel« und »Societas sanctorum«: Soziale Ordnungen und christliches Weltbild von Augustinus bis zu Gregor von Tours, p. 216–256) a montré que l'évêque de Tours n'était pas un journaliste qui relate des anecdotes contemporaines, mais un savant connaisseur de la société de son temps, dans un livre construit savamment et démonstratif. Un rapprochement de la société terrestre vue par Grégoire avec la cité de Dieu vue par Augustin montre que les points de vue des deux auteurs sont très proches. Le modèle des figures de l'Etat de Dieu est fourni par la »société des saints«, communauté de vrais chrétiens. L'évêque, noble par excellence et saint, est »la figure dirigeante de la société, dont les règles du jeu étaient assises sur l'ordination épiscopale et l'approbation royale« (tradition du *genus regale et sacerdotale*).

Pour le milieu du Moyen Age, il revenait à Hagen KELLER de dire un mot de la noblesse dans les communes italiennes (Adel in den italienischen Kommunen, p. 257–272). Chacun sait que dans cette péninsule, la noblesse est fortement présente dans les villes, avec les chevaliers; bien plus, il n'y a pas de commune sans une étroite alliance du groupe noble et des puissants bourgeois. Ici nous sortons du cadre ordinaire de la noblesse des campagnes.

Pour la fin du Moyen Age, trois auteurs donnent leur sentiment pour trois régions différentes. Dans une longue analyse sur la Franconie, Joseph MORSEL (Die Erfindung des Adels. Zur Soziogenese des Adels am Ende des Mittelalters – das Beispiel Frankens, p. 312–375) présente les composantes habituelles de la noblesse: ducs, marquis, comtes, seigneurs, chevaliers, écuyers, dans certaines manifestations de leur noblesse (tournois, souvenir). Une étude lexicale attentive le conduit à la conclusion qu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle le mot »adel« finit par être utilisé pour désigner enfin le groupe des nobles; puis le mot se répand avant de devenir usuel. Il s'agit bien d'une invention, qu'on imagine mal aussi tardive. J. Morsel expose les conditions dans lesquelles ce processus s'est développé, notamment au cours de conflits avec le prince, puis d'une coalition avec le prince contre les villes. La noblesse est ainsi reconnue en Franconie; d'une façon générale elle trouve sa légitimation dans le droit, l'histoire et la religion comme l'expose Klaus SCHREINER (Religiöse, historische und rechtliche Legitimation spätmittelalterlicher Adelsherrschaft, p. 376–430). La noblesse doit utiliser son pouvoir pour la bonne cause, sinon elle ne le mérite pas. Les clercs vont chercher dans les saintes Ecritures des justifications de la noblesse et de son comportement, alors même que nombreuses sont les citations de la Bible où les puissants sont condamnés et les pauvres glorifiés. Pour se donner plus d'existence encore, les nobles cultivent le souvenir de leurs ancêtres, comme ils l'ont toujours fait, quitte à s'inventer une ascendance (généalogies fictives) ou plutôt à la peupler d'anecdotes significatives. C'est alors que bien des auteurs, volontaires ou stipendiés, ont tracé des généalogies, dénommé un ancêtre éponyme remarquable. La noblesse peut être aussi acquise grâce à la faveur royale. Servir, un mot qui revient dans les sources, dans les devises, dans les Mémoires des nobles, servir le roi, servir l'Etat, servir l'armée. A la fin du Moyen Age, dans une France qu'il connaît si bien, pour une noblesse qui l'a constamment retenu, du volume de Mélanges destiné à Robert Boutruche et qu'il a dirigé à un livre récent consacré à la noblesse en France à la fin du Moyen Age, Philippe CONTAMINE (Noblesse et service: l'idée et la réalité dans la France de la fin du Moyen Age, p. 299–311) reprend un thème que ses études sur la guerre lui ont suggéré, celui du service dans la définition de la noblesse. Ce service de l'Etat s'exerce par l'intermédiaire de fonctions publiques, c'est-à-dire par l'exercice d'un pouvoir délégué, on y revient toujours. En tout cas il en est toujours question à la fin du Moyen Age



en France. Adeline RUCQUOI prolonge d'une certaine manière cette réflexion à propos de l'Espagne (*Etre noble en Espagne aux XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles*, p. 273–298). La fin du Moyen Age a vu composer dans ce pays nombre de traités sur la noblesse et la chevalerie. Il suffit donc de prendre appui sur eux et sur quelques exemples pour définir ce qu'est alors la noblesse au sud des Pyrénées. Ici le droit a une place fondamentale, et la noblesse est une catégorie juridique. Mais quelle ouverture! On admet que la »gentillesse« peut venir du sang (cela rappelle les lignées), de la science (la noblesse de la culture et de l'instruction, celle que donnent les universités), des mœurs et du bon comportement. Pour accéder à la noblesse, les voies sont donc au nombre de trois, les armes, les offices, l'université. Ne retrouve-t-on pas des chemins suivis ailleurs, des propositions souhaitées, des attitudes reconnues? Comme partout, la noblesse doit être reconnue si l'on veut échapper à l'impôt. C'est aussi pour cela qu'elle est recherchée, et le pourcentage des nobles est plus fort qu'ailleurs (10 à 20%). On retiendra encore le rôle important du prince et du service, mais qui cela étonnera-t-il?

Pour une période un peu plus tardive, Arlette JOUANNA présente une »noblesse gardienne des lois du royaume« comme »un modèle politique proposé pendant les Guerres de Religion en France« (p. 177–192). La noblesse ancienne a un rôle à tenir en France; comme elle était au service du roi, de même elle est au service de l'Etat et traités et pamphlets en donnent une certaine idée d'un groupe social supérieur. Mais au moment des guerres de Religion, une rupture intervient dans le groupe nobiliaire, et une certaine nouvelle noblesse se dégage, introduite depuis peu dans l'élite, la noblesse de robe, celle des Parlements, des juges qui deviennent les nouveaux défenseurs des lois anciennes. Les mêmes idées reviennent chez Georg SCHMIDT (*Kriegsdienst und Adel im Dreißigjährigen Krieg*, p. 431–451). La noblesse donne un droit légitime à devenir officier et à servir dans l'armée. Mais ici, par rapport à la France, on ne doit pas oublier l'existence de la couche intermédiaire, de ceux qui certes sont »nobles«, mais d'un niveau inférieur parce qu'issus de la ministérialité. A eux est ouvert l'accès à des grades inférieurs, l'autorité oui, pas le commandement. En tout cas le service militaire est le seul moyen rapide d'accès à la noblesse, comme le fut un peu plus tôt la chevalerie.

Il devait être question d'étudier le comportement et la représentation de la noblesse; on y est venu par différentes voies, Gerd ALTHOFF poursuit son intéressante étude des comportements. Pour la noblesse, il s'arrête ici sur la cérémonie de reddition ou soumission, en latin *deditio*, quand il est question de mettre fin à un conflit. Il voit un des privilèges de la noblesse dans la possibilité qui lui est donnée de se tirer »noblement« d'affaire en sachant se soumettre, même si l'attitude peut paraître humiliante: prendre une posture de suppliant, dire des paroles de soumission, se reconnaître vassal, accepter des peines à première vue infâmantes. Dans tous les cas, le soumis sauve sa vie; il est normalement pardonné. Il semblait que cette attitude ne fût pas antérieure au milieu du Moyen Age, mais la reddition de Tassilon à Charlemagne en 794, les soumissions successives de Louis le Pieux et de Lothaire en 833 et 834 (récit de Thégan) seraient les premières manifestations du noble comportement de »reddition«. Jean RICHARD puise dans sa vaste connaissance des sources des Croisades pour faire état de la formation juridique approfondie, apprise oralement des anciens, dont manifestent bien des nobles (notamment de la famille des Ibelin) pour tenir leur rôle d'arbitres, un rôle bien connu en Occident dès le XI<sup>e</sup> siècle. Cette formation juridique permettait aux nobles d'exercer d'une certaine manière leur pouvoir. Ils ne suivaient pas une formation scolaire comme les »juristes«, n'en étaient pas moins des juges avertis. Roger SABLONIER (*Schriftlichkeit, Adelsbesitz und adlige Handeln im 13. Jahrhundert*, p. 67–100) se mêle aux chercheurs (de Münster à Fribourg) préoccupés de l'essor de l'écrit et des changements qu'il porte avec lui. Il relève que les sources de l'histoire de la noblesse, dans la région qu'il étudie autour de Zurich et du lac de Constance, connaissent une singulière progression dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que s'impose l'usage de la



langue vulgaire. Cette évolution de l'écrit pour la noblesse dénote un changement social, une profanisation de cet usage. De même qu'il est question de ›Verschriftung‹ et ›Verschriftlichung‹ pour la mise par écrit de données jusque là orales et de copies de celles-ci, il s'agit de ›Verrechtlichung‹ avec la mise du droit par écrit. Les nobles mettent par écrit leur patrimoine, non pas tant pour fixer la liste de leurs possessions que pour bâtir une tradition. En tout cas dans l'histoire de la noblesse de ces régions, des changements notables affectent les sources qui nous aident à la connaître.

Pour l'image du ›noble‹, Karl Schmid avait promis sa participation et déterminé les images dont il entendait faire le commentaire. L'année 1993 lui fut fatale et il ne put aller au-delà d'une incitation à la réflexion; Volkhard HUTH reçut ainsi la tâche redoutable de le représenter, puis de donner un texte en souvenir de lui: ›Bildliche Darstellungen von Adligen in liturgischen und historiographischen Handschriften des hohen Mittelalters‹ (p. 100–176); il assure donc la présentation de trois dossiers, empruntés à l'histoire de la famille de Canossa par Donizo (Codex Vaticanus latinus 4922) du début du XII<sup>e</sup> siècle, au ›psautier du landgrave‹ (Württ. Landesbibl. codex HB II 24) du début du XIII<sup>e</sup> siècle, et à un livre de l'abbaye de Saint-Vincent de Metz (Codex latinus Monacensis 28565). Les photos proposées dans le volume sont de toute première qualité et nombreuses. Elles présentent des nobles, des princes et des princesses, des évêques, des saints. Le premier manuscrit magnifie les ancêtres italiens de la comtesse Mathilde; dans le second, on trouve la parenté du landgrave de Thuringe avec les rois de Hongrie et de Bohême; Saint-Vincent de Metz, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, s'est préoccupée de son fondateur, l'évêque Thierry I<sup>er</sup> († 984) et des saints que celui-ci a rapportés d'Italie, dont sainte Lucie. On comprend que ces images sont en relations avec le texte qui les accompagne ou les porte, qu'elles représentent des hommes et des femmes aux vêtements et aux ornements riches, qu'elles font une place méritée aux hommes d'église. V. Huth reprend à juste titre deux phrases de D. Allibert: ›L'iconographie, c'est l'art d'établir des hypothèses‹ et ›(l'image) met en valeur ce qui est indispensable‹.

L'ouvrage annoncé de K. F. Werner voit à présent le jour et se trouve sur l'étal des libraires. Il va donner lieu à débat; un compte rendu de son nouveau livre figurera à son tour dans cette revue. Dans le cas présent, à ce qu'est la noblesse pour l'un ou l'autre de ceux qui ont voulu lui faire honneur, il répond en donnant son point de vue dans les pages finales. Il nous reste donc à le lire et à le discuter; il aura certainement eu plaisir à recevoir toutes les informations, les hypothèses et les certitudes que ce livre nous apporte, car en s'ingéniant lui-même à lancer des hypothèses, il s'est préparé déjà à répondre à ses opposants.

Michel PARISSE, Paris

Vom Kloster zum Klosterverband. Das Werkzeug der Schriftlichkeit. Akten des Internationalen Kolloquiums des Projekts L 2 im SFB 231 (22.–23. Februar 1996), hg. von Hagen KELLER und Franz NEISKE, München (Fink) 1997, VII–486 p. (Münstersche Mittelalterschriften, 74).

Depuis 1986, le ›Sonderforschungsbereich 231‹ de l'université de Münster explore, au travers de ses divers ›Teilprojekte‹, les divers aspects de l'écrit pratique au Moyen Âge; et en son sein, le projet L 2 s'est penché particulièrement entre 1992 et 1995 sur l'écrit au sein de la vie conventuelle médiévale, plus précisément sur ›la littéralisation des coutumes monastiques au Moyen Âge‹ (Das Schriftlichwerden klösterlicher Lebensgewohnheiten im Mittelalter), sous la direction de Joachim Wollasch. Les actes du colloque ici édités sont un résultat du travail de cette équipe de recherche et de ses collaborations scientifiques: au total, ce sont 18 communications qui sont rassemblées, embrassant une vaste aire chronologique, des débuts du monachisme occidental au XV<sup>e</sup> siècle, en un spectre thématique étendu